

VILLE DE RIQUEWIHR

Département du Haut-Rhin

LETTRE DE LA MAIRIE



MAIRIE

Accueil du public :

Lundi, mardi et vendredi :
8h-12h30

Mercredi : fermé

Jeudi : 8h-18h30 en continu

1^{er} samedi du mois : 8h30-11h30

1 place Voltaire

68340 RIQUEWIHR

☎ 03.8949.09.10

✉ mairie@riquewihr.alsace

Retrouvez plus d'infos sur :

🌐 www.riquewihr.fr

Suivez notre page  et recevez nos actualités

INSCRIPTION EN MAIRIE

Les nouveaux administrés sont invités à se rendre en mairie pour s'inscrire, ceci afin de permettre l'accomplissement de diverses formalités : soirées des nouveaux arrivants, inscription sur liste électorale, convocation au recensement militaire, fête de Noël des aînés, etc...

Vous avez changé d'adresse en étant resté à Riquewihr ?

Merci de le signaler en mairie, en particulier si vous êtes inscrits sur la liste électorale. En effet, de nombreuses cartes électorales d'habitants de Riquewihr nous sont retournées régulièrement.

Vous quittez Riquewihr ?

Merci de le signaler en mairie également !

Chères Riquewihriennes, Chers Riquewihriens,

Alors que la saison estivale est arrivée à son terme, chacun d'entre nous a pu constater que nos visiteurs sont bel et bien de retour pour déambuler à l'ombre de nos murs et passer quelques moments festifs ou de découvertes dans nos restaurants et commerces.

De fait, la fréquentation de cet été est identique à celle que nous avons pu constater en 2019. Et alors que se profile à l'horizon les fêtes de Noël, ce sont des fréquentations toujours comparables à 2019 que l'Office du Tourisme estime d'ores et déjà pour cette période de l'année.

Que l'industrie touristique ait affiché un regain d'activités me réjouit particulièrement puisque c'est bien du poumon économique de notre ville qu'il s'agit. Toutefois, cela nous engage aussi à l'égard des habitants de notre cité puisque comme vous ne l'ignorez pas, je suis avec mon équipe, toujours mobilisé et déterminé pour respecter le précieux équilibre entre bien être des Riquewihriens et en même temps soucieux d'offrir un accueil généreux aux touristes.

C'est dans cette optique que techniquement nous menons actuellement une campagne de vigilance par rapport aux déchets sachant que de nombreux foyers ne disposent pas de bac collecteur particulier, situation qui est contraire à la loi. Face aussi à une recrudescence de macarons résidents apposés illégalement sur des pare brises, la modification graphique de l'ensemble de ces sésames est décidée dès janvier prochain.

Nous réfléchissons aussi à mieux juguler la circulation au centre ville et à la réserver, sur l'année, à l'unique population du bourg centre. Cette initiative pourrait s'accompagner de la pose d'une borne sélective à l'entrée de la rue de la 1^{ère} armée. Et enfin après avoir accompagné les commerçants dans une démarche digitale innovante, nous menons une réflexion en faveur d'une nouvelle stratégie d'avenir pour l'accueil de nos futurs visiteurs.

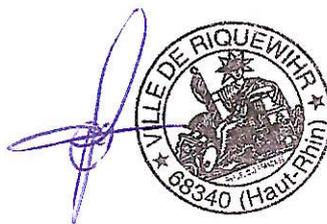
Au travers de ces actions rapidement énoncées, vous aurez compris que notre idée principale est que vous puissiez sereinement vous approprier le cœur de votre ville et profiter pleinement de son environnement.

Certains d'entre vous voient arriver la période de Noël avec appréhension. Là aussi, nous sommes au travail pour canaliser au mieux le flux de visiteurs à venir, pour proposer des animations de qualité et restreindre le nombre de stands au profit d'une circulation apaisée dans le centre ancien, tout ceci en co-construction avec le Comité des Fêtes.

J'ai aussi été ravi de saluer un bon nombre d'entre vous lors de la récente réunion publique et cela m'a d'autant plus réjoui, qu'un échange sur les perspectives d'avenir de la ville a pu avoir lieu à cette occasion. Mais sachez que pour tous les autres sujets, je reste à la disposition et à l'écoute de l'ensemble de la population pour recueillir les observations ou suggestions contribuant à améliorer notre quotidien.

Avec mes salutations les meilleures.

Daniel KLACK
Maire de Riquewihr



CALENDRIER DES BATTUES 2022-2023 COMMUNIQUE PAR LA SOCIETE DE CHASSE DE RIQUEWIHR

Octobre :

- Dimanche 30

Novembre :

- Samedi 12
- Dimanche 13
- Samedi 26
- Dimanche 27

Décembre :

- Samedi 3
- Dimanche 4
- Samedi 17
- Dimanche 18
- Lundi 26

JARDINS COMMUNAUX A LOUER

La Ville de Riquewihr loue 5 jardins communaux au lieu dit Birgelé :

Le prix annuel de la location est fixé à 65 euros.

Conditions de location : être impérativement domicilié à Riquewihr. Pour toute information s'adresser aux horaires d'ouvertures de la mairie.

☎ 03 89 49 09 19

✉ j.santangelo@riquewihr.alsace

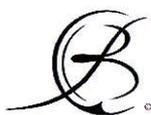
NOUVEAU PHOTOGRAPHE A RIQUEWIHR AGREE AUX NORMES ANTS

Monsieur Julien ALMY

13 A avenue Jacques Preiss
68340 RIQUEWIHR

☎ 06.20.39.35.25

✉ contact@blacsouncreation.com



BLACSOUNCREATION

PLU ENQUETE PUBLIQUE

VILLE DE RIQUEWIHR Décision de prolongation de la durée de l'enquête publique unique concernant d'une part le projet de modification du PLU et d'autre part le projet de la déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU de la ville de RIQUEWIHR

L'enquête publique initialement prévue du 29 septembre au 3 novembre est prolongée jusqu'au 15 novembre 11h30.

En plus des permanences déjà fixées les 29 septembre (14h- 16h), 17 octobre (9h-11h) et 3 novembre (15h30-18h30), M. Michel Lafond, commissaire enquêteur recevra le public et ses observations le 15 novembre de 10h30 à 11h30 en mairie de Riquewihr

Il est rappelé que cette enquête porte sur :

- Le dossier de Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU ayant pour objectif de faciliter une réhabilitation contrôlée de l'ancienne friche viticole se situant à l'entrée de la Ville et classée en majorité dans une zone urbaine, prolongée par une unité foncière agricole.

GUIDE DE PREVENTION CONTRE LES ANARQUES

La vulnérabilité des consommateurs et des entreprises face à des manoeuvres frauduleuses s'est accrue avec la crise sanitaire engendrée par l'épidémie de la COVID 19. Il est essentiel de maintenir une vigilance permanente en rappelant les attitudes réflexes qu'il convient d'adopter pour déjouer de potentielles arnaques.

BANQUE ALIMENTAIRE DU HAUT-RHIN

La Banque Alimentaire du Haut-Rhin organisera sa collecte nationale les 25 et 26 novembre 2022.

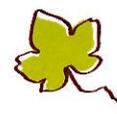
Afin de faire face à une demande croissante, la Banque Alimentaire a plus que jamais besoin d'approvisionner ses stocks. Nous avons

- Le dossier du projet de modification du PLU portant sur : la modification des conditions d'urbanisation du secteur IA Ub du Muehle Gueter (anciennement Pfaffenbrunnen), la modification des règles et normes de stationnement en zone UA, la modification des règles de clôture en zones UA et UC, la modification des règles de la zone économique UE.

Le dossier est toujours consultable en mairie aux heures d'ouvertures habituelles et sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/4194>

Les observations et propositions du public peuvent être recueillies pendant toute la durée de l'enquête sur le registre en mairie, sur le registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4194> et par courrier électronique à l'adresse suivante enquete-publique-4194@registre-dematerialise.fr



A cette fin, les services de l'Etat et les autorités de contrôles s'associent et proposent des fiches préventives d'identification de principales fraudes, consultables à l'aide du lien suivant :

<https://www.economie.gouv.fr/files/files/2022/Guide-TF-actualise-1907.pdf>

donc décidé de faire une collecte communale que nous apporterons ensuite au Chef-lieu de Canton à Kaysersberg-Vignoble.

Vous pouvez déposer vos dons en mairie les jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2022.

UNC

Vous avez fait votre service militaire, vous avez pris part à des opérations extérieures, vous vous êtes engagés au service de l'état : policiers, gendarmes, pompiers, douaniers..., vous êtes une personne qui partage nos valeurs : action sociale, défense des droits, civisme, mémoire, vous êtes veuf ou veuve d'Ancien Combattant, vous voulez vous investir dans une association combattante au passé prestigieux et centenaire mais toujours jeune ; venez nous rejoindre, contactez le président de l'association locale Monsieur Vincent Scherrer tél. **06 28 35 95 45** ou le siège départemental de l'UNC (3, avenue de Lattre de Tassigny 68000 Colmar) tél. **03 89 23 66 80** (le lundi et jeudi), adresse mail : **unc68@wanadoo.fr**



LANCEMENT DEMARCHE CIMETIERE

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de respect de l'interdiction d'utilisation de produit phytosanitaire la Ville de Riquewihr vise à supprimer tout produit de traitement dans ses espaces verts, pour protéger l'environnement et favoriser la biodiversité.

Au cimetière, il n'y aura plus aucune utilisation de produit chimique, mais un désherbage mécanique ou thermique.

Un test d'engazonnement des allées et inter-tombes avec une semence à micro trèfle à pousse lente sera réalisé sur une partie du cimetière pour une gestion plus écologique et favoriser un environnement plus serein et plus propice au recueillement.

STATIONNEMENT DES RESIDENTS

Un renouvellement de l'ensemble des macarons de stationnement de la Ville a été décidé pour l'année 2023.

Deux types de macarons sont proposés à nos habitants :

- Macaron pour résidents intra muros : autorise le stationnement intra et extra muros.
- Macaron pour résidents extra muros : autorise le stationnement uniquement extra muros.

Plusieurs dates de permanence sont proposées pour effectuer les démarches nécessaires auprès de la Police Municipale :

Vendredi 13 janvier 2023 de 16h à 19h.

Vendredi 20 janvier 2023 de 16h à 19h.

Samedi 28 janvier 2023 de 09h à 12h.

A partir du mois de février 2023, les démarches de substitution seront réalisées à l'accueil de la mairie et aux horaires d'ouverture.

Les macarons résidents seront délivrés sur présentation de l'ensemble

des pièces demandées :

- Pièce d'identité
- Carte grise
- Certificat d'immatriculation
- Justificatif de domicile : seule une attestation de déclaration de revenus mentionnant l'adresse à Riquewihr (sans autre renseignement) sera acceptée, ou une page de garde de l'avis d'imposition à défaut un extrait de l'espace **impôts.gouv.fr /Franceconnect** mentionnant l'adresse d'imposition.

TARIFS :

- Substitution sur présentation de l'ancien macaron : **2 euros**
- Macaron pour un nouveau véhicule uniquement pour les habitants et les professionnels intra muros : **4 euros**
- Macaron pour un nouveau véhicule uniquement extra muros + voiture de service permettant de stationner sur les parkings extérieurs et de traverser la ville: **4 euros**

URBANISME

Le ministère de la Cohésion des territoires a mis à jour les formulaires Cerfa relatifs aux autorisations d'urbanisme au 1^{er} septembre 2022. Cette mise à jour est le fruit du transfert, au 1^{er} septembre 2022, de la gestion de la taxe d'aménagement et de la taxe d'archéologie préventive aux services de la direction générale des finances publiques (DGFIP) : la déclaration des éléments nécessaires au calcul de ces impositions ne sera plus à renseigner dans le formulaire initial.

En conséquence, la déclaration d'ouverture de chantier ainsi que la déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux devront impérativement être communiqués aux services de la mairie.

Le formulaire relatif aux autorisations de travaux pour les ERP (commerces) n'est pas modifié.

Le dépôt des dossiers peut se faire par voie dématérialisée **urbanisme@riquewihr.alsace** sauf pour les autorisations de travaux relatives aux ERP cerfa 13824*04.

Plus de renseignements :

www.riquewihr.alsace/services/urbanisme ou **03 89 49 09 12**

BOÎTES À CLEFS :

Il est rappelé que les boîtes à clefs constituent une modification de façade. Au terme de l'article R 111-27 du code de l'urbanisme, elles doivent faire l'objet d'une déclaration préalable avant toute installation.

Les services de la ville restent à votre disposition pour tout complément.

COMMENT REFAIRE SES PAPIERS D'IDENTITE FRANÇAIS

Respectez TOUTES les étapes.

Astuce : Les sites officiels et gratuits sont www.ants.gouv.fr et www.service-public.fr

Faire une PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Apportez le document de pré-demande le jour du rendez-vous en mairie de recueil.

Réunir TOUS les documents nécessaires

La liste des pièces à fournir en fonction de votre situation se trouve sur service-public.fr.

Prendre rendez-vous en mairie de recueil

Vous pouvez prendre rendez-vous dans une des mairies équipées de France ou dans une des trente mairies équipées du Haut-Rhin (site de la préfecture > démarches > passeport).

Astuce : Profitez des créneaux ouverts jour après jour en consultant très régulièrement les sites Internet de prise de rendez-vous en ligne.

Annuler le rendez-vous (en cas d'empêchement ou de tout autre motif)

Vous libérez ainsi une place précieuse pour un autre usager.

Venir au rendez-vous avec un dossier complet

Au moins 20 minutes avant le rendez-vous. Un retard ou un dossier incomplet peut provoquer l'annulation pure et simple de votre rendez-vous.

Consulter régulièrement vos mails ou messagerie téléphonique

La mairie de dépôt peut vous contacter pour vous demander des compléments d'information. Votre demande sera retardée tant que vous n'aurez pas répondu.

Vous pouvez par ailleurs consulter en temps réel l'état de votre demande sur le site de l'ANTS rubrique CNI et passeport.

Retirer le nouveau titre et le conserver en lieu sûr

Les modalités de remise (avec ou sans rendez-vous) varient en fonction de la mairie de dépôt. Une vérification d'empreintes aura lieu pour tout usager âgé de plus de 12 ans.

Astuce : Gardez votre passeport en sécurité et séparé de votre carte d'identité.

ECONOMIE D'ENERGIE

Au vu du plan de sobriété énergétique annoncé par le gouvernement un ensemble d'actions doit être entrepris pour réduire les consommations d'électricité et de gaz.

Un certain nombre d'actions ont été décidés à l'occasion du Conseil Municipal du 18 octobre 2022

Réduction de la température à 19°C dans tous les bâtiments communaux,

Coupure totale de l'éclairage public entre 1h00 et 5h00 selon les considérations techniques à venir et coupure des illuminations de Noël vers 22h00.

Réduction des consommations électriques des bâtiments et des espaces communaux par la non utilisation de salles,

Rapprochement avec les commerçants pour une coupure de l'éclairage de l'ensemble des vitrines,

Rencontre avec les présidents d'association occupant des salles ou bâtiments publics.

Des décisions seront prises pour agir rapidement dans cette obligation de réduction des consommations d'énergie.

La publicité lumineuse doit être éteinte entre 1 heure et 6 heures du matin dans tous les commerces.

Depuis le 7 octobre 2022, cette règle d'extinction s'applique dans toute la France.

CHARGEMENT BORNES ÉLECTRIQUES

L'usage des quatre bornes de recharge électriques de la commune sera prochainement rendu payant. Pour les habitants de la commune, il sera possible de bénéficier d'un tarif préférentiel. Si vous êtes utilisateur de cet équipement, signalez vous en mairie pour vous permettre de brancher votre véhicule à ce tarif plus avantageux. Pour cela, transmettez nous un justificatif de domicile accompagné d'une copie de la carte grise du ou des véhicule(s) concerné(s).

INFORMATION COUPURE ELECTRIQUE PREFECTURE DU HAUT-RHIN

Le contexte d'approvisionnement énergétique est actuellement tendu, tant au niveau national qu'euro-péen, en raison de la crise sanitaire (conséquences du 1er confinement sur le planning de maintenance du nucléaire), mais aussi des tensions sur les chaînes d'approvisionnement liées à la reprise économique, du conflit en Ukraine et des anomalies sur le parc nucléaire français.

En cas de déséquilibre avéré entre la production et la consommation d'électricité pendant la saison froide, des délestages électriques pourraient être programmés durant cet hiver 2022-2023. Le délestage électrique est une mesure de dernier recours mise en œuvre par Enedis, en tant que gestionnaire du réseau public.

Cette manœuvre consiste en des coupures ciblées et temporaires d'une partie des usagers non sensibles raccordés au réseau public de distribution d'électricité pour éviter un effondrement global du réseau (blackout). Par ailleurs, il n'est pas à exclure que des événements concomitants, notamment une vague de froid, mettent très fortement en tension le réseau électrique ce qui pourrait engendrer des ruptures d'alimentation supérieures aux durées envisagées.

Toutes les informations sont disponibles au lien suivant:

<https://www.rte-france.com/actualites/previsions-systeme-electrique-hiver-2022-2023>



MARCHÉ DE NOËL 2022

Dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël 2022 et en raison des exigences en matière de sécurité, des restrictions de stationnement et circulation seront mises en place pour toute la période de cette manifestation, du 26 novembre 2022 au 21 décembre 2022 inclus.

Ainsi, nous vous informons que :

- Les lundis, mardis, mercredis jeudis et vendredis :

Les bornes automatiques de sécurité rue du Général De Gaulle seront activées de 10 heures à 19 heures.

La rue de la Première armée sera interdite à la circulation de 10 heures à 19 heures – Unique tolérance : les riverains.

- Les Samedis, et Dimanches :

Les bornes automatiques de sécurité rue du Général De Gaulle seront activées de 10 heures à 20 heures

La rue de la Première armée sera également inaccessible car fermée par des plots bétons.

Aussi, pour éviter tous désagréments, vous voudrez bien avertir dès à présent vos partenaires, visiteurs, clients, prestataires de services..., de ces restrictions et les inciter à respecter scrupuleusement l'interdiction permanente de circulation au-delà de 10 heures rues du Général De GAULLE et de la 1ère Armée.

MISE EN VALEUR DES BATIMENTS

Les travaux de rénovation de l'éclairage pour la mise en valeur par la lumière des sites remarquables dans le centre de la Ville ont démarré début Octobre.

La 1^{ère} étape consiste à faire un diagnostic de l'existant pour ensuite intervenir sur les bâtiments. La fin des travaux est prévue pour Pâques 2023.

- **Après 10 heures durant cette période, seuls les riverains munis d'un macaron « résidant » pourront avoir accès à leurs domiciles en empruntant la rue de la 1ère Armée.**

- De plus, pour des modalités pratiques, une place de stationnement pour les livraisons « tardives » sera réservée au niveau du parking avenue Méquillet, derrière le bureau de Poste.

- Pour les samedis et dimanches de la période considérée, le sens unique de circulation routière sera à nouveau opérationnel et identique aux années précédentes de 09h30 à 20h00.

- Pour les riverains de la Place des Trois Eglises, une dizaine de places de stationnement sont réservées les weekends de la manifestation, au fond de la cour de l'école primaire, le long du grillage.

Comme l'an dernier, une autorisation de stationnement vous sera délivrée par les policiers municipaux sur présentation des certificats d'immatriculation des véhicules. Elle est à retirer au poste PM avant le 15 Novembre 2022, la semaine entre 08h30 et 12h00.

Pour toute demande particulière, nous vous invitons à contacter rapidement le service de la Police Municipale de la ville de Riquewihr au 03 89 86 08 45, ou par mail : « police.municipale@riquewihr.alsace ».

Nous vous remercions pour votre compréhension.

RAPPEL CONCERNANT L'ARRETE MUNICIPAL N°199/2008

CONCERNANT LA SALUBRITE PUBLIQUE ET LES DECHETS

Cet arrêté municipal prévoit que seules les poubelles à puces sur roulettes doivent être utilisées pour les ordures ménagères.

Les autres déchets doivent être apportés en déchèterie ou faire l'objet de tri et déposés dans les conteneurs appropriés.

L'article L.541-44-1 du code de l'environnement prévoit plusieurs infractions :

- non-respect des conditions de tri ou de dépôt des déchets – R.632-1 et dépôt de déchets hors emplacements – R.634-2, (contravention de 3^{ème} classe)

- le fait de déposer, abandonner, jeter, déverser, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, une épave ou des déchets transportés avec l'aide d'un véhicule, article R.635-8 du CP (contravention de 5^{ème} classe).

Toutes les informations concernant la collecte des ordures ménagères et la déchèterie sont disponibles à ces adresses :

<https://www.cc-ribeauville.fr/environnement/collectes.htm>

Concernant le tri des déchets dans les containers prévus à cet effet :

<https://www.cc-ribeauville.fr/environnement/collecte-dechets.htm>

MÉMO

Riquewihr se trouve dans la zone géographique qui nécessite que les véhicules y circulant soient munis d'équipement hiver entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 mars 2023

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNÉE

NOVEMBRE

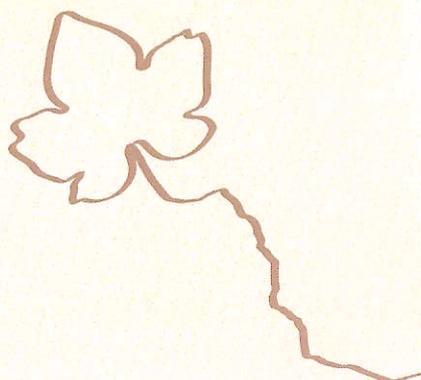
Vendredi 4	AG Chœur d'Hommes - 20h00	Salle de la Porte Haute
Dimanche 6	Courses du Dolder	Rue des Remparts
Vendredi 11	Cérémonie du 11 novembre - 11h00	Monument aux morts
Du Jeudi 10 au Dimanche 13	Festival de théâtre Les Trois Coups	Salle du Château
Samedi 19	AG du Ski Club - 19h00	Salle du Château
Samedi 19	Méditation d'Avent avec la chorale Deci Dela - 20h00	Eglise Protestante
Vendredi 25	Inauguration du Marché de Noël - 18h00	
Du Samedi 26/11 au 21/12	Noël à Riquewihr	Esplanade des Remparts

DECEMBRE

Vendredi 02	Chœur d'Hommes de Riquewihr et chœur mixte Choral'in de la Sarthe - 20h00	Eglise Protestante
Samedi 03 et Dimanche 04	Marché de Noël	Rue du Général de Gaulle
Dimanche 04	Concert orgue et voix - 15h00	Eglise Catholique
Lundi 05	Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord - 11h00	Monument aux morts
Mardi 06	Fête de la Saint Nicolas	
Vendredi 09	Gospel Masithi	Eglise Protestante
Samedi 10 et Dimanche 11	Marché de Noël	Rue du Général de Gaulle
Dimanche 11	Concert orgue et voix - 15h00	Eglise Catholique
Vendredi 16	La Chapelle Rhénane (Noellies) - 20h00	Eglise Protestante
Samedi 17 et Dimanche 18	Marché de Noël	Rue du Général de Gaulle
Dimanche 18	Concert orgue et voix - 15h00	Eglise Catholique
Lundi 19	Groupe Cirnese - 20h00	Eglise Protestante
Samedi 24	Concert de Noël Chorale - 18h Chœur d'Hommes de Riquewihr	Sapin - Presbytère

BROYAGE A DOMICILE

Vous retrouverez toutes les infos pratiques (dates, tarifs,...) sous <https://www.cc-ribeauville.fr/environnement/service-broyage.htm>



LE BROYAGE À DOMICILE

VOTRE COMCOM MET EN PLACE UN SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE, PAR UN PROFESSIONNEL !

D'OCTOBRE 2022, JUSQU'AU PRINTEMPS 2023

POUR PLUS D'INFOS OU POUR RÉSERVER UN CRÉNEAU, RENDEZ-VOUS À L'ADRESSE CI-DESSOUS OU SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE :

<https://bit.ly/3c6Z63w>

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- À domicile, sans vous déplacer.
- Sans devoir charger et décharger en déchèterie.
- Le tout à une date et une plage horaire choisie !
- Un broyat gratuit, de qualité et bénéfique à votre jardin :
 - En paillage (moins d'arrosage, de désherbage et d'entretien)
 - En compostage (permet un bon équilibre de votre compost)

Cela contribue à la réduction des déchets verts arrivant en déchèterie et qui sont à la charge de la collectivité donc au final, de nous tous...

15 €

TOUT INCLUS :
18 € AU LIEU DE 47 €
POUR 45 MIN
DE BROYAGE

66%

LE COÛT DE LA PRESTATION EST PRIS EN CHARGE PAR LA COMCOM À HAUTEUR DE 66%

VALORISEZ VOS TAILLES ET BRANCHAGES !

www.cc-ribeauville.fr